



Communiqué

Le 24 décembre 2020

Décisions de politique monétaire Conseil de surveillance du 16 décembre 2020

Le Conseil de Surveillance de l'IEOM, qui s'est réuni le 16 décembre, a décidé de nouvelles mesures de politique monétaire pour favoriser la reprise de la zone Franc Pacifique, notamment en réponse à la deuxième vague de l'épidémie de coronavirus et à ses conséquences durables sur l'économie réelle. De plus, conformément aux engagements qu'il avait pris lors de précédents Conseils de maintenir aussi longtemps que nécessaire des conditions de liquidité favorables au moyen de lignes de refinancement de maturités longues, le Conseil a retenu les mesures suivantes:

- le renforcement du soutien de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer s'effectuera au moyen d'une nouvelle ligne de refinancement de 25 milliards de XPF, d'une maturité de 36 mois (LR36), à taux nul (0,00 %) qui sera mise en œuvre au premier trimestre 2021 avec une date de règlement au 26 mars 2021.
- l'assurance de continuité et de visibilité dans l'action de l'IEOM est fournie par l'annonce du renouvellement de la ligne de refinancement de 25 milliards de XPF, d'une durée initiale de 12 mois (LR12) et venant à échéance le 9 juillet 2021, par une nouvelle ligne de refinancement de 25 milliards XPF à un taux de 0,00 % avec la même date de règlement (9 juillet 2021) mais d'une maturité portée à 36 mois (LR36).

Ces mesures, en particulier l'allongement à 36 mois de la maturité des nouvelles lignes de refinancement proposées par l'IEOM, sont destinées à permettre aux banques de financer les agents économiques des territoires à un coût raisonné et d'accompagner, dans la durée, les dispositifs de soutien sans précédent mis en œuvre par l'Etat et par les collectivités françaises d'outre-mer du Pacifique au bénéfice des ménages et des entreprises.